

Appel à candidature d'experts du Réseau Figure  
Campagne d'évaluation et d'accréditation 2019-2020

Responsable : Maxime JACQUOT - Vice-président du comité  
d'accréditation du Réseau Figure en charge de l'évaluation  
Courriel : maxime.jacquot@univ-fcomte.fr

Paris le 11 décembre 2019,

### Contexte

L'association Réseau Figure (Réseau Formations à l'InGénierie par des Universités de REcherche) a pour objet le développement d'un nouveau modèle de formation à l'ingénierie des biens, des systèmes de production et des services à l'université. Inspiré des standards internationaux, ses principales caractéristiques sont : (i) une cohérence et une continuité construite sur des parcours de licence-master renforcés ; (ii) un co-portage par des laboratoires de recherche de statut international ; (iii) une spécialisation de haut niveau conjugée à une ouverture sociale, économique et culturelle ; (iv) une pédagogie de l'expérience faisant appel à de nombreuses activités de mise en situation, des stages en laboratoire et en entreprise et au moins une période de mobilité internationale.

La qualité des programmes de formation du Réseau Figure est attestée par un référentiel d'évaluation qui intègre les principales références et lignes directrices pour le management de la qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur, et qui répond aux standards de l'*European Network for Accreditation of Engineering Education* (ENAE). Ce référentiel sert à guider le processus d'évaluation interne par les entités responsables de programme, et le processus d'évaluation externe par des comités d'évaluation composés d'experts indépendants.

Dans le cadre du système d'assurance qualité du Réseau Figure, l'évaluation externe intervient d'une part en vue d'accréditer les universités et les établissements d'enseignement supérieur et/ou de recherche proposant cette formation (évaluation d'accréditation), et d'autre part pour suivre le déploiement de la formation au cours de la période d'accréditation (évaluation de suivi).

Les comités d'évaluation, dont le travail donne lieu à chaque fois à l'examen d'un dossier, à une visite sur site et à la rédaction d'un rapport d'évaluation<sup>1</sup>, sont composés d'un coordonnateur, de spécialistes des champs disciplinaires de la formation, d'un représentant du monde de l'entreprise et d'un étudiant.

### **Engagement des experts**

Les experts du Réseau Figure sont appelés, avant chaque expertise, à signer un engagement de confidentialité et d'absence de conflit d'intérêt, et à respecter la charte de l'association dont l'extrait relatif aux experts est présenté en annexe. Ils sont tenus au secret professionnel et à la discrétion concernant les informations auxquelles ils ont accès au cours de leur travail d'expertise ainsi que les résultats de l'expertise.

### **Devenir expert du Réseau Figure**

Si vous êtes :

- enseignant-chercheur ayant exercé des activités et/ou des responsabilités pédagogiques (par exemple : direction des études, pilotage d'innovation pédagogique, responsabilité de formation, etc.) ;
- senior issu du monde académique ou de l'entreprise et ayant exercé des responsabilités au niveau local ou national (présidence d'université, direction d'école d'ingénieur, direction d'unité de formation et de recherche (UFR), direction de laboratoire de recherche, direction scientifique d'entreprise ou d'organisme, etc.) ;
- professionnel issu du monde de l'entreprise dans le secteur de l'industrie ou des services ;
- étudiant inscrit en troisième année de licence ou en master.

et souhaitez devenir expert du Réseau Figure, vous êtes invité à candidater en envoyant, à [cmi-figure@univ-poitiers.fr](mailto:cmi-figure@univ-poitiers.fr) un CV précisant entre autres votre domaine et vos activités de recherche, vos expériences en pédagogie et en évaluation, etc. et une lettre de motivation, attestant de la lecture de la charte du Réseau Figure et le cas échéant, de vos liens avec le Réseau.

---

<sup>1</sup> Les documents concernant le déroulé des évaluations sont disponibles sur le site internet.

### La formation des experts

Les experts du Réseau Figure sont conviés à une session de formation qui se déroule chaque année, à plusieurs dates, durant les mois de janvier et février. À cette occasion, ils sont initiés au système d'assurance qualité du Réseau Figure, au référentiel d'évaluation de la qualité des programmes de formation, à la méthodologie d'exploitation du référentiel par les entités responsables de programme et aux modalités de l'évaluation dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité des programmes de formation.

La formation des experts se fait aussi par la pratique sur site. Lors d'une première évaluation, les enseignants-chercheurs sont mobilisés comme spécialistes dans le cadre d'une évaluation de suivi ; puis dans le cadre d'une ré-accréditation et enfin dans le cadre d'une première accréditation. La coordination des comités d'experts revient à des experts confirmés. Les experts issus du monde de l'entreprise interviennent, quant à eux, plus spécifiquement sur le lien entre la formation et le monde socio-économique. Enfin, les experts étudiants interviennent sur les aspects liés à la vie étudiante dans le contexte global de la formation.

### Les champs d'intervention

Les experts du Réseau Figure interviennent en France et à l'étranger :

- dans le cadre de comités d'experts du Réseau Figure pour des évaluations d'accréditation et de suivi ;
- dans le cadre de comité d'experts mixtes, en partenariat avec l'agence allemande ASIIN (*Akkreditierungsagentur für Studiengänge der Ingenieurwissenschaften, der Informatik, der Naturwissenschaften und der Mathematik*) en vue de délivrer l'accréditation EUR-ACE® (*EUROpean ACcredited Engineer*) à des cursus déjà labellisés par le Réseau Figure et ayant un niveau d'insertion professionnel significatif.

### Prise en charge

Les frais engagés au cours des déplacements (transport, repas, hébergement) sont pris en charge par le Réseau Figure dans la cadre réglementaire défini par l'instance gestionnaire.

ANNEXE  
**CHARTRE DU RÉSEAU FIGURE**  
-EXTRAIT RELATIF AUX EXPERTS-

La vocation et l'objet social de l'association d'intérêt général Réseau Figure (Réseau Formations à l'InGénierie par des Universités de REcherche), décrits dans l'article 2 de ses statuts, reposent sur les principes qui fondent et promeuvent le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. La charte du Réseau Figure précise et développe ces principes en les adaptant aux besoins de la mission qu'il entend réaliser en France et à l'étranger, à savoir d'une part l'évaluation et l'accréditation de formations universitaires, d'autre part la formation à l'ingénierie par la recherche.

Dans cette perspective, la charte du Réseau Figure affirme un certain nombre de valeurs qui guideront l'ensemble de ses actions et de ses réalisations :

- celles qui concernent l'administration et la gouvernance de l'association elle-même, dans son fonctionnement interne comme dans les relations avec ses membres ;
- celles qui découlent des conventions liant l'association à ses membres ;
- celles qui résultent de la mobilisation des étudiants dans les formations labellisées par le Réseau Figure ;
- celles qui incombent aux experts du Réseau Figure qui participent à l'évaluation des formations en vue de leur accréditation.

Tous les acteurs du Réseau Figure reconnaissent et acceptent de mettre en œuvre ces valeurs et principes destinés à forger un esprit et une identité garantissant l'homogénéité, la cohérence et l'unité de la communauté rassemblée par l'association. Ils reconnaissent également l'enjeu que constitue l'ingénierie dans le développement de la société.

**Un préalable** : l'approche déontologique

La déontologie consiste d'abord à mener une réflexion et à porter un discours personnel et quotidien sur le contenu et la portée des devoirs suscités par les missions accomplies ou les fonctions occupées dans la société, et dont les valeurs éthiques générales sont les suivantes : la probité, l'objectivité et la confiance.

La déontologie consiste ensuite à soutenir, sous l'empire de cette réflexion et de ce discours personnels, l'ensemble des actions conduites dans l'accomplissement de ces missions ou l'exercice de ces fonctions.

Par la généralité et la hauteur des principes qui la gouvernent, la déontologie dépasse les prescriptions légales et réglementaires qui s'imposent à chacun.

Le Réseau Figure, tant dans son organisation et son fonctionnement que dans ses processus d'évaluation et d'accréditation, promeut les pratiques déontologiques. L'ensemble des cursus labellisés par le Réseau Figure encouragent les pratiques déontologiques.

**Les principes directeurs du Réseau Figure** : la probité, l'objectivité et la confiance.

La probité. – Loyauté, honnêteté intellectuelle, intégrité sont contenues dans l'exigence de probité à laquelle se soumettent l'ensemble des partenaires du Réseau Figure. La probité implique notamment :

- un recul et une réflexion sur ses propres pratiques, comme administrateur du Réseau Figure, comme membre du Réseau Figure en général, comme étudiant et futur professionnel ayant suivi une formation labellisée par le Réseau Figure, et comme évaluateur indépendant ;
- la mise en place de processus clairement prédéfinis d'évaluation garantissant notamment le respect de l'indépendance, de l'impartialité et de la neutralité des évaluateurs ;
- un enseignement, dans le cadre des cursus labellisés par le Réseau Figure, tourné vers la connaissance des grands enjeux contemporains politiques, économiques, sociaux et environnementaux et la conscience de l'impact d'une future pratique professionnelle sur ces grands enjeux ;
- un enseignement, dans le cadre des cursus labellisés par le Réseau Figure, adossé à l'apprentissage de l'intégrité scientifique et de la responsabilité académique par la mise en œuvre d'une méthode scientifique.

L'objectivité. – Indépendance, impartialité, collégialité forment les ensembles essentiels de l'exigence d'objectivité, qui suppose notamment :

- une réponse adaptée aux questions soulevées et aux problèmes posés au Réseau Figure ainsi qu'à l'ensemble de ses partenaires ;
- l'explicitation des solutions adoptées ;
- en toute circonstance, la mise en œuvre d'un recul éthique, d'une prudence, sur les pratiques académiques et professionnelles en pondérant l'ensemble par une compréhension globale des dimensions humaine, économique, financière, sociale et environnementale.

La confiance. – Publicité, rigueur et bonne foi sont induites par la notion de confiance, qui est notamment suscitée par :

- le sérieux et la bonne foi du Réseau Figure et de ses acteurs et partenaires dans la mise en œuvre des engagements pris ;
- la mise en mouvement rigoureuse et transparente des processus d'évaluation ;
- l'actualisation des connaissances divulguées dans les formations des cursus labellisés par le Réseau Figure ;
- un enseignement, dans le cadre des cursus labellisés par le Réseau Figure, adossé à une recherche académique indépendante et libre ;
- une pédagogie, dans le cadre des cursus labellisés par le Réseau Figure, résolument tournée vers le développement des facultés d'anticipation et d'adaptation ;
- le respect des principes et des valeurs du Réseau Figure.

À partir de ces principes, les experts agissant pour le compte du Réseau Figure s'engagent à :

- respecter les principes et les engagements développés dans la présente charte ;
- réaliser les missions qui sont les leurs, notamment l'évaluation, en toute indépendance, impartialité et neutralité ;
- déclarer les liens d'intérêt et se récuser si un conflit d'intérêts, réel ou potentiel, empêche l'exercice impartial de l'évaluation ou si leur compétence n'est pas en adéquation avec les missions confiées ;
- fonder les appréciations sur l'analyse des informations recueillies et sur des arguments factuels. Évaluer en prenant du recul, avec objectivité, et en tenant compte de la diversité des contextes, environnements et champs disciplinaires ;
- faire preuve de respect et d'écoute envers les entités évaluées tout au long de l'évaluation ;
- maintenir la collégialité des travaux en appréciant les commentaires émis par tous les experts ;
- s'astreindre au secret professionnel et à l'obligation de discrétion professionnelle et ne pas utiliser les documents ou informations nécessaires à l'évaluation à d'autres fins que celle-ci ;
- observer la confidentialité des délibérations et s'interdire l'utilisation des données acquises pendant le processus d'évaluation.